

Fiche de l'action par [pays, région, thème bénéficiaire]

1. IDENTIFICATION

Titre	La démarcation et l'établissement du Corridor biologique des Caraïbes (CBC) en tant que cadre de la conservation de la biodiversité, de la réhabilitation de l'environnement et du développement d'alternatives en matière des moyens de subsistance en Haïti, en République dominicaine et à Cuba.		
Coût total (Euros)	<p>Contribution UE 2,774,835</p> <p>Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) 100, 000</p> <p>Programme alimentaire mondial (PAM) TBD</p> <p>Pays participants :</p> <p style="padding-left: 20px;">a. République dominicaine 3,381,251</p> <p style="padding-left: 40px;">i. FEM/RAF (PA) 3,055,164</p> <p style="padding-left: 40px;">ii. Contribution en espèces 326,087</p> <p style="padding-left: 20px;">b. Haïti 2,977,190</p> <p style="padding-left: 40px;">i. FEM/RAF (PA) 1,723,868</p> <p style="padding-left: 40px;">ii. FEM/RAF (ACTIVITÉ 2.2) 626,661</p> <p style="padding-left: 40px;">ii. FEM/RAF (ACTIVITÉ 3) 626,661</p> <p style="padding-left: 20px;">c. Cuba 1,471,993</p> <p style="padding-left: 40px;">i. FEM/RAF/SGP 811,773</p> <p style="padding-left: 40px;">ii. MacAuthur/Cornell 660,220</p> <p>Coût total du projet : 10,705,269</p>		
Méthode d'aide / Méthode d'application	Approche du projet. Application trinationale.		
Code DAC		Secteur	

2. PRINCIPES FONDAMENTAUX

2.1. Situation du secteur

Les Caraïbes insulaires constituent un point névralgique des plus importants en matière de biodiversité au monde et le support d'écosystèmes exceptionnellement différents allant des forêts ombrophiles dans les montagnes à la broussaille composée de cactus. Il y a de nombreuses espèces menacées y compris deux espèces de Solenodon (musaraignes géantes). Cette région est également remarquable à cause de la petitesse des espèces qui composent sa faune. C'est l'une des 25 régions qui abritent 44 pour cent des espèces végétales et 35 pour cent des vertébrés sur uniquement 1,4 pour cent de la superficie de la planète.¹ Plus important encore, c'est l'un des huit points névralgiques qui se trouvent dans les Amériques.² Le niveau élevé d'endémisme des Caraïbes insulaires répond à la présence de

¹ Conservation International

² (www.conservationinternational.org).

23,5 plantes endémiques tous les 100 km²³. Le taux d'endémisme dans cette région est trois fois supérieur à celui des forêts de l'Atlantique au Brésil ; quatre fois supérieur aux Andes tropicales et 12 fois supérieur à celui de la Méso-Amérique. Le nombre total d'espèces endémiques (7 000) est uniquement dépassé par quelques territoires des Amériques qui couvrent des étendues de terres plus grandes. L'importance de la biodiversité de cette région est soulignée par le fait que ces niveaux élevés de biodiversité sont seulement appréciés sur 234 124 km² distribués sur à peu près 7 000 îles. Un trait caractéristique des trois pays qui constituent la cible de cette action est la similarité existante entre les écosystèmes, leur connectivité et le potentiel de coopération au niveau régional notamment en matière de transfert de technologie et d'outils et méthodologies de formation pour soutenir la durabilité environnementale.

Cependant, cette biodiversité est présente dans une région où existe une pauvreté extrême, des taux élevés de déboisement, une importante érosion du sol et un niveau élevé de vulnérabilité aux phénomènes naturels tels que les orages tropicaux et les ouragans. La fréquence et l'intensité accrues des systèmes tropicaux ainsi que l'augmentation de leurs conséquences physiques, sociales et économiques mettent en évidence la nécessité d'un meilleur emploi des ressources de l'environnement afin de mitiger certains de leurs impacts. C'est particulièrement nécessaire dans le cas d'Haïti. Durant la saison des ouragans de l'an 2008, Cuba, la République dominicaine et Haïti ont été directement frappés par au moins sept systèmes tropicaux importants, à savoir : l'orage tropical Fay, l'ouragan Gustav, l'orage tropical Hanna, l'ouragan Ike, une forte perturbation tropicale qui a frappé l'île d'Hispaniola et qui est ensuite devenue l'ouragan Kyle et finalement l'ouragan Paloma. Ces systèmes ont entraîné une dévastation étendue et des souffrances humaines dans ces trois pays. La situation en Haïti est particulièrement grave : on estime que moins de 30 pour cent des terres sont techniquement cultivables étant donné qu'environ 80 pour cent des terres sont occupées par un paysage qui se caractérise par des pentes à pic. La situation est intenable et a des conséquences catastrophiques pour l'environnement et la subsistance dans la campagne⁴.

En septembre 2008, plus de 700 personnes sont mortes à Gonaïves dans l'inondation provoquée par les ouragans et les orages tropicaux Fay, Gustav, Hanna et Ike qui ont couvert la ville de 2,8 mètres cubes de boue et laissé plus de 40 000 personnes sans toit dans des abris provisoires dans tout le pays. Préalablement, en septembre 2004, une série de quatre ouragans et orages tropicaux ont tué plus de 3 000 Haïtiens à Gonaïves et à Port-de-Paix. Durant les pluies de printemps tombées en mai 2004, plus de 2 000 personnes sont mortes comme résultat des orages tropicaux et des grandes inondations dans les villages construits dans les montagnes de Fonds-Verettes et Mapou en Haïti et à Jimani, dans la République dominicaine voisine⁵. Cette situation doit être analysée dans le contexte d'une population jeune qui augmente rapidement en Haïti. La population actuelle, estimée à 8,4 millions, est supposée d'augmenter à 10 millions en 2010 selon le taux de croissance actuel de 2,4 pour cent annuel⁶. C'est dans ce contexte de catastrophes récurrentes et d'une détérioration presque continue des conditions de subsistance des populations marginales que la collaboration étroite avec le PAM dans ce projet pourrait conduire les actions décisives requises pour la préservation des moyens de subsistance dans les zones vulnérables, pour la création d'alternatives économiques possibles, pour la réduction des pressions exercées sur les ressources naturelles (notamment bois et terres protégées), et pour la promotion d'activités vouées à la protection de l'environnement dans le CBC. La collaboration avec le PAM sera axée pendant un premier temps sur les activités à développer en Haïti, où les conditions de vie et

³ Le Programme des Nations Unies pour l'Environnement dans son rapport Global Environment Outlook (Perspectives de l'environnement mondial) pour l'Amérique latine et les Caraïbes (GEO 2003)

⁴ Smucker, G.R, M. Bannister, H. D'Agnes, Y. Gossin, M. Portnoff, J. Timyan, S.Tobias et R. Toussaint, Environmental Vulnerability in Haiti: Findings and Recommendation (Vulnérabilité environnementale en Haïti: conclusions et recommandations), USAID, US Forest Service (Service des forêts, 8/15/06, projet de document.

⁵ OCHA Rapport sur la situation, 2006

⁶ Recensement fait récemment par le ministère haïtien des Finances et l'Institut des statistiques et de l'informatique. C'est le quatrième recensement dans l'histoire d'Haïti, après ceux des années 1950, 1971 et 1982. Les fonds furent fournis par le gouvernement haïtien, le FNUAP, la Banque interaméricaine de développement, l'Union européenne, le gouvernement du Japon et le gouvernement de la région Wallonne de la Belgique.

l'insécurité alimentaire étendue ainsi que la pauvreté constituent un facteur fondamental qui entrave la protection de l'environnement dans les zones marginales.

Haïti et la République dominicaine occupent la même île – l'Hispaniola – et partagent des écosystèmes similaires. Cependant, l'action conjointe destinée à aborder la question des écosystèmes partagés dans la zone frontalière a été menée à bien de façon irrégulière. Il y a quatre bassins versants à la frontière des deux pays : Artibonite, Pédernales, Massacre et Fond Verretes. Le plus important, Artibonite, s'étend sur 6 400 km² à l'intérieur des limites du territoire haïtien, ce qui représente environ deux tiers de l'aire de drainage total de l'Artibonite et environ un quart de tout le territoire d'Haïti. Il a été récemment de plus en plus reconnu qu'il est nécessaire que ces pays coopèrent dans le cadre de la gestion intégrée des ressources naturelles de l'écosystème de l'île d'Hispaniola. Certaines actions menées dans un pays ont un impact sur l'autre notamment dans les zones frontalières. Afin de faciliter la coopération, ces deux pays ont fait appel individuellement à Cuba afin d'obtenir de l'assistance technique pour la gestion de ces ressources partagées et ont signé des accords individuels entre chaque pays et Cuba, tout en prenant en considération non seulement le don de ressources par Cuba mais aussi les méthodes employées par ce pays pour la gestion de ses ressources biologiques notamment dans des régions particulières. Par la suite, une décision fut prise par les trois pays afin de mener à bien les actions nécessaires dans l'île d'Hispaniola dans un cadre trinational, compte tenu des similarités existantes entre les écosystèmes des Caraïbes insulaires.

La République dominicaine a enregistré des progrès dans la gestion de sa base de ressources naturelles, y compris ses ressources de la biodiversité, mais la même chose n'a pas eu lieu en Haïti. Par conséquent, Haïti possède certains des écosystèmes les plus dégradés de l'hémisphère occidental. 25 sur 30 bassins versants existant en Haïti sont totalement déboisés. La perte annuelle de terres arables estimée en 1996 à environ 36 000 000 de tonnes. Le peu d'écosystèmes restants d'importance en ce qui concerne la biodiversité sont de plus en plus menacés par les pressions exercées par les êtres humains. L'un des problèmes sous-jacents qui ont un impact sur l'environnement haïtien est la pauvreté extrême existante dans ce pays. Avec une population relativement importante, jeune et dans la phase reproductive, la situation ne pourrait pas s'améliorer si des actions opportunes, ciblées et stratégiques n'étaient pas effectuées dans le but de réduire la pression sur les ressources naturelles d'Haïti. En outre, l'isolement historique d'Haïti ainsi que ses capacités humaines et institutionnelles limitées pour prendre en charge l'éventail des questions environnementales y compris l'éradication de la pauvreté à laquelle se voit confronté le pays, rendent encore plus nécessaire les actions coopératives parmi et entre les pays des Caraïbes destinées à apporter de l'aide à Haïti.

Reconnaissant l'importance de la biodiversité dans les Caraïbes insulaires, notamment de la région orientale de Cuba, d'Haïti et de la moitié occidentale de la République dominicaine, leur écosystème similaire, la menace qui pèse sur celui-ci ainsi que le besoin de réhabilitation de l'environnement en Haïti et notamment la création de possibles moyens de subsistance pour les communautés rurales, Haïti, Cuba et la République dominicaine ont participé périodiquement au cours des douze derniers mois à des réunions de niveau technique et politique afin de développer une stratégie permettant de faire face à la situation environnementale existante dans l'île d'Hispaniola, partagée par Haïti et la République dominicaine, grâce à la apport de la part de Cuba de l'assistance technique requise.

Le CBC est considéré par les pays participants comme le cadre adéquat pour faire face à la perte de la biodiversité constatée dans les écosystèmes partagés par Cuba, Haïti et la République dominicaine, à travers la coopération régional, constituent une région géographique où des actions sont entreprises en vue de la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité. Dans le but d'entamer le processus de coopération régionale entre les pays participants, les compétences techniques n'étant pas disponibles dans les pays de la région ont été apportées par le biais de l'accord de coopération régional Sud-Sud entre Haïti, la République dominicaine, Cuba et le Bureau régional du Programme des Nations Unies pour l'environnement pour l'Amérique latine et les Caraïbes, en vertu de la Déclaration de Saint-Domingue de juillet 2007.

FR

documento.

3;Error! Nombre desconocido de propiedad de

FR



Le cadre fourni par le Corridor biologique des Caraïbes couvre les écosystèmes de la pointe occidentale de Cuba, le territoire d'Haïti et la moitié occidentale de la République dominicaine (voir carte ci-dessus). Les principes fondamentaux de son établissement à partir d'une perspective écologique se basent sur la similarité des écosystèmes des trois pays participants. La région désignée comme le CBC constitue un site important où viennent passer l'hiver beaucoup d'oiseaux durant leurs migrations de printemps et d'automne. Chaque année des milliers de canards, engoulevents, hirondelles, *tangaras* et *chambergos* migrent aux Grandes Antilles pour passer l'hiver. D'autres espèces telles que les Chipies migrent surtout aux Grandes Antilles. Ces îles sont leurs lieux préférés pour passer l'hiver. D'autres oiseaux tels que l'aigle pêcheur (*Pandion haliaetus*) proviennent de l'Atlantique nord et migrent vers l'Amérique du sud à travers Cuba et Hispaniola. Dans le cas d'autres espèces migratrices telles que la Grive de Bicknell (*Catharus bicknelli*), une espèce menacée, les Grandes Antilles constituent le seul endroit où elles passent l'hiver. Le pétrel à la tête noire (*Pterodroma hasitata*) est une autre espèce d'oiseaux migrateurs que partagent les Grandes Antilles. Le pétrel se reproduit uniquement dans les hautes montagnes d'Haïti et de la République dominicaine, mais il est probable que Cuba soit incluse parmi les sites de reproduction des espèces. Cette zone constitue une partie importante de la biodiversité dans la région. L'interconnexion qu'offrent les îles des Grandes Antilles y compris les écosystèmes marins environnants soutient la création de zones protégées en tant que corridor afin de faciliter les actions de conservation de cette ressource partagée. Par conséquent, elle offre une connectivité entre les paysages, écosystèmes, habitats et cultures de ces trois pays, contribuant en même temps au maintien de la diversité biologique, des processus écologiques et évolutionnistes essentiels et des services environnementaux. Elle offre en outre un cadre adéquat dans lequel le transfert de techniques de gestion, d'outils et de méthodologies se voit favorisé.

Il faut tenir compte d'un autre élément également important : le Corridor biologique offre un cadre pour la coopération entre les pays participants en vue de la protection de la biodiversité à travers la réhabilitation environnementale, notamment en Haïti et la réduction de la pauvreté dans le but de réduire la pression exercée sur les ressources biologiques. En conséquence, le Corridor offre un contexte où seront entamées des actions ciblées sur la réduction de la perte de la biodiversité dans les Caraïbes et les néotropiques américains dans une zone délimitée du point de vue géographique et qui seront également dirigées à la satisfaction des besoins de la communauté. Le CBC est également indispensable à l'heure d'établir les lignes directrices de la réhabilitation environnementale en Haïti, ainsi que les buts précis et le calendrier d'exécution des actions spécifiques en Haïti.

2.2. Leçons apprises

Cette initiative est basée sur une analyse des expériences obtenues lors de l'exécution d'actions similaires dans la zone du projet. De nombreuses consultations et analyses de la situation actuelle

des pays participants ont été réalisées depuis le premier trimestre de 2007 par une équipe composée des experts de Cuba, de la République dominicaine et d'Haïti. Cette équipe a été félicitée pour son travail par les experts des Nations Unies et notamment du PNUE et du PAM. Une contribution considérable a été également apportée aux pays participants par des organisations non gouvernementales telles que Nation Conservancy et la Fondation pour l'environnement en Haïti. En outre, les différentes études destinées à évaluer la situation en Haïti ayant été menées à bien ont prouvé leur valeur inestimable. L'une de ces études réalisées en Haïti répond au mandat donné par le Congrès de proposer un plan de reboisement des zones en Haïti qui sont vulnérables à l'érosion et représentent un danger important pour la santé et la sécurité humaines.⁷ C'est sur la base de l'analyse faite par les experts qu'une série de leçons ont été identifiées et intégrées à la conception du projet. Elles incluent, entre autres:

- Une cause fondamentale de la dégradation environnementale dans la zone du projet et notamment en Haïti, est la pauvreté extrême et la non disponibilité d'alternatives en matière de moyens de subsistance économique malgré la résilience des populations locales.
- Étant donné que la population dépend énormément des ressources environnementales et naturelles pour assurer sa survie, sa participation à toute action rectificative est une condition *sine qua non*. En conséquence, il est nécessaire d'adopter une approche participative dans l'application des activités du projet.
- L'information et les données manquent particulièrement en Haïti. C'est pour cela qu'il faudra utiliser une série de méthodes comprenant des techniques de télédétection afin de collecter des données et des informations nécessaires à l'établissement des lignes directrices du projet. Elles seront complétées par le Système d'information géographique.
- La dégradation environnementale, notamment en Haïti, est tellement grave que sa vulnérabilité aux phénomènes naturels tels que les dépressions et orages tropicaux ainsi que les ouragans pourraient entraîner une grande perte de terre, des inondations et des pertes de vies humaines et bouleversement économique.
- Compte tenu des pressions ayant été exercées sur les ressources naturelles dans la zone du projet, il est nécessaire que toute action qui pourrait être entreprise avec succès puisse avoir un composant de moyens de subsistance alternatifs soutenu par la réhabilitation de l'environnement.
- Bien que la République dominicaine et Haïti partagent une frontière transnationale, ce n'est pas beaucoup ce qui a été fait en matière de gestion de leurs ressources. Comme résultat de cela, les mécanismes institutionnels adéquats n'ont pas été mis en place en vue de la gestion des ressources transfrontalières.
- Le renforcement de la coopération Sud-Sud entre les pays des Caraïbes insulaires qui partagent des écosystèmes communs fournit un contexte approprié pour le partage d'expériences et des compétences en vue de trouver une solution aux questions de l'environnement et des ressources naturelles.

Participation politique

Les trois gouvernements participants: Cuba, République dominicaine et Haïti ont fait preuve d'un engagement politique considérable vis-à-vis de l'établissement d'une modalité de coopération qui prenne en charge la conservation de la biodiversité, la réhabilitation de l'environnement et le développement de moyens de subsistance alternatifs. Il y a eu initialement deux accords bilatéraux entre la République dominicaine et Cuba et Haïti et Cuba qui ont abouti à la signature de la Déclaration de Saint-Domingue par les ministres de l'Environnement le 10 juillet 2007. Le ministère de l'Environnement et des

⁷ Voir Smucker G, M. Bannister, H. D. Angeles, Y. Gossin, M. Portnoff, J. Timyan, S. Tobis et R. Toussaint, Environmental Vulnerability in Haiti Findings and Recommendations, US Forest Service, 8-15-06, Projet, Tirage limitée.

Ressources naturelles de la République dominicaine, le ministère de la Science, la technologie et l'environnement de la République de Cuba et le ministère de l'Environnement de la République d'Haïti ont accordé d'établir un Corridor biologique des Caraïbes (CBC) qui sera le cadre approprié pour la protection de l'environnement, la réhabilitation environnementale et la création d'alternatives en matière de moyens de subsistance, comme un moyen d'aborder la question de la pauvreté notamment en Haïti.

L'engagement politique des pays participants est davantage démontré par la décision prise par ces pays d'allouer leurs ressources programmées par le Fonds pour l'Environnement mondial (FEM)/Dispositif d'allocation de ressources (DAR) à l'activité Deux des initiatives. La Déclaration de Saint-Domingue figure en Annexe.

2.3. Actions complémentaires

Cette action est dirigée à regrouper une série d'actions qui sont menées à bien dans les pays participants pour chercher à résoudre la question de la conservation de la biodiversité et la réhabilitation de l'environnement dans les Caraïbes insulaires. Elle réunit les actions des pays participants en faveur de la conservation de la biodiversité avec les efforts dont le but est la réhabilitation de l'environnement et le développement d'alternatives en matière de moyens de subsistance. L'utilisation du CBC en tant que cadre de la recherche d'une solution à la perte de la biodiversité et de la réhabilitation de l'environnement dans les écosystèmes insulaires partagés permet également de favoriser les activités complémentaires des initiatives menées par différentes agences donatrices d'une manière plus concentrée et stratégique. Dans ce sens, cette action complète les initiatives menées par Cuba, la République dominicaine et Haïti à l'aide des ressources données par le FEM moyennant leur allocation par les pays participants respectifs en vertu du Dispositif d'allocation de ressources (DAR). Les ressources du FEM données par les pays participants en vertu du DAR seront utilisées pour la mise en œuvre de l'Activité 2, volet 1 – Renforcement du Système de zones protégées de l'île d'Hispaniola. En outre, le PNUE et le PAM combinent leurs compétences respectives de manière concertée dans le but de soutenir cette action ; d'autres agences du Système des Nations Unies seront invitées à participer et à contribuer aux actions basées sur leurs aires de compétences respectives. Par exemple, l'UNICEF pourrait être invité à s'attaquer aux questions liées au bien-être des enfants dans les communautés ciblées.

2.4. Coordination des donateurs

Le projet soutient et est en pleine conformité avec les programmes de développement et de coopération du CE. Le projet s'inscrit dans des questions intersectorielles telles que la bonne gouvernabilité et les droits de l'homme, l'égalité entre les sexes et la durabilité environnementale. À ce sujet, une approche participative a été adoptée afin d'assurer la participation efficace de toutes les parties prenantes, un moyen de contribution à la création d'alternatives en matière de moyens de subsistance et la durabilité environnementale. Les propositions avancées par le projet contiennent les principes fondamentaux de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide étant donné qu'il cherche à aligner cette action avec les stratégies et les priorités du développement naturel des pays participants. Il cherche également à éliminer le chevauchement des efforts et rationalise les activités des donateurs afin de les rendre plus efficaces non seulement du point de vue de leur coût mais aussi de leur impact. Dans ce sens, il combine les activités dont l'exécution a été proposée par les pays avec les Agences de mise en application du FEM.

L'initiative est également conforme au Consensus européen dont l'objectif primordial et ultime de la coopération de l'UE en vue du développement est l'éradication de la pauvreté dans le contexte du développement durable, y compris l'obtention des Objectifs de développement du millénaire (MDGs). L'application réussie de cette initiative devra parcourir un long chemin afin de permettre aux pays participants d'atteindre une série d'objectifs du millénaire, notamment la diminution de la pauvreté et la durabilité environnementale. Un aspect encore plus important de cette initiative est qu'elle fournit le cadre approprié pour l'exécution d'actions multiples par les Nations Unies et d'autres agences au niveau communautaire afin de résoudre des problèmes communs. Le fait que le PNUE et le PAM aient uni leurs forces pour la formulation et la mise en œuvre de cette action, et notamment en matière de diminution de la pauvreté et de durabilité environnementale en est un exemple. L'initiative est également guidée par les principes qui sont à la base du Code de Conduite de l'UE.

3. Description

3.1 Objectifs

L'objectif général de l'action proposée c'est d'établir le Couloir Biologique des Antilles dans la République Dominicaine, la République de Haïti et Cuba, comme le cadre permettant de contribuer à la réduction de perte de biodiversité dans la région des Antilles et les Néotropiques américains, moyennant la réhabilitation environnementale, particulièrement en Haïti et l'allègement de la pauvreté comme un moyens de réduire la pression sur les ressources biologiques dans le CBC. L'objectif ultime serait donc de développer une plate-forme de coopération adéquate parmi toutes les initiatives développées actuellement ou qui pourraient être développées dans les limites spécifiques du CBC, de façon à accroître l'intégration à long terme des actions de conservation entre les États insulaires, en contribuant de cette manière à la préservation de la biodiversité mondiale. C'est la première étape dans l'intégration d'une alliance pour la conservation des Antilles, basée sur la relation de l'homme avec la nature.

Cette action permettra plus particulièrement de :

- Faciliter le développement d'actions CBC dans une zone qui comprend notamment les montagnes de la région occidentale d'Hispaniola et de la région orientale de Cuba, parce qu'elle représente une partie importante de la biodiversité des Antilles et se trouve au milieu d'importants couloirs traversés par des espèces d'oiseaux migrateurs et des espèces marines. Ces territoires sont visités par de nombreux oiseaux pour passer l'hiver et font l'objet d'actions de conservation.
- Favoriser le renforcement d'un réseau de zones protégées dans le cas de l'île d'Hispaniola et la harmonisation la plus réalisable des procédures de gestion dans les deux pays participants, à savoir, Haïti et la République dominicaine. La zone définie pour le développement initial de CBC se caractérise par des grandes différences économiques et sociales ainsi que par le développement différent des actions de conservation. La République dominicaine a conçu son Système national de zones protégées, tandis qu'Haïti n'a que quelques zones protégées approuvées, quoique la réduction des pressions exercées par la communauté sur les ressources protégées exige dans les deux pays une action rapide et efficace.
- Faciliter le développement d'alternatives en matière de moyens de subsistance pour les communautés affectées comme un moyen de réduction des pressions sur les ressources de la biodiversité et d'allègement de la pauvreté. Le CBC est destiné à accroître les actions de conservation dans les zones protégées afin de multiplier les options économiques compatibles et d'étendre également ces actions aux régions tout en facilitant la connectivité entre les zones protégées. Des activités novatrices seront planifiées en collaboration avec le PAM avec pour objectif de promouvoir les alternatives en matière de moyens de subsistance en générant la demande de production locale à travers les achats locaux de produits de base utilisés dans les programmes alimentaires existants (comme par exemple, l'alimentation donnée dans les écoles et les programmes de santé maternelle et infantile et de nutrition) et des plans de réduction de risques et de prévention dans le cadre environnemental général du projet.
- De nombreux projets communautaires pilotes seront entrepris afin de démontrer que les besoins de la communauté peuvent être maîtrisés tout en assurant la gestion adéquate de la base de ressources environnementales et notamment des ressources de la biodiversité. Cette action contribuera au développement des ressources nécessaires dans les pays participants pour assurer la durabilité de cette action au niveau de la technique et des politiques.
- Faciliter l'établissement d'une Structure de coordination trinationale destinée à soutenir la mise en œuvre du Couloir biologique des Caraïbes.

3.2. Résultats prévus et activités principales

Une série d'activités spécifiques seront entreprises dans le but d'atteindre les objectifs de cette action, notamment :

Activité 1: Démarcation du Corridor biologique des Caraïbes : Compte tenu de l'importance de la biodiversité des Caraïbes, cette activité facilitera la démarcation et le développement du CBC qui comprend la partie orientale de Cuba et les montagnes de la partie occidentale l'île d'Hispaniola. Il est

également situé au milieu d'importants corridors des espèces d'oiseaux migrateurs. Ces territoires, où de nombreux oiseaux viennent passer l'hiver, font l'objet de peu d'actions de conservation. Le premier pas à donner est la démarcation des limites géographiques du CBC après consultations avec les communautés existant dans la (les) zone(s) désignée(s) et celles très près d'elle(s) et qui dépendent de la base de ressources pour leur subsistance ainsi qu'avec les décideurs aux niveaux local, provisoire et national. Le processus de définition de ce critère doit être minutieux et rigoureux. Il doit également prendre en considération des éléments fournis par de multiples approches des valeurs de la diversité biologique, assurer la connectivité, prendre en compte la vulnérabilité de la zone à l'heure de faire face aux processus naturels et provoqués par l'homme, l'utilisation et la tenure de la terre, le développement économique et social, la situation politique, la faisabilité financière, les plans de développement, les compétences institutionnelles, la volonté politique locale, le cadre légal disponible et la correspondance avec les programmes nationaux et internationaux.

L'information obtenue à partir de l'action initiale de cette activité fournira la base nécessaire pour la démarcation du CBC, l'identification et l'analyse des écarts existant ainsi que pour l'identification des zones et communautés les plus vulnérables où il faut intervenir. Une fois délimité le CBC du point de vue géographique, il faudra déterminer le noyau de la conservation du CBC, caractériser les menaces auxquelles elles doivent faire face et définir les acteurs principaux des projets en cours dans la zone du projet afin de jeter les bases pour la création de synergies entre eux. Il faut développer une plate-forme de collaboration entre les projets entrepris et les institutions opérant au sein du CBC. Les données et les informations obtenues à partir de ces actions vont permettre la création d'un système d'information et d'une base de données concernant l'environnement pour le CBC.

Un aspect important de ces actions qui seront effectuées dans le cadre de cette activité sera l'analyse des conditions de sécurité sociale, éducative et alimentaire; des menaces, des possibilités stratégiques et des mécanismes financiers pour la construction du CBC. Cette analyse permettra d'élaborer un Plan stratégique à long terme basé sur des approches participatives, tout en prenant en considération différents éléments pour assurer la continuité de l'action et la maximisation de l'impact sur le terrain. La définition et l'élaboration de propositions pour le projet revêtent une importance primordiale. La mise en œuvre de ces propositions permettra de mitiger ou d'éliminer les menaces aux valeurs de la diversité biologique grâce à la diminution de la pauvreté, l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi que de la qualité de vie grâce à la création d'options de développement liées aux processus de réhabilitation de l'environnement. Il faut créer un cadre pour la coopération entre les pays participants et notamment entre les institutions, les groupes communautaires, les organisations de femmes, les organisations non gouvernementales et le secteur privé, dont le rôle est crucial dans la création de possibilités économiques et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

L'exécution des actions suivantes permettra d'obtenir des résultats spécifiques dans cette activité :

- 1.1 Recueillir et analyser les connaissances disponibles et les projets en cours, déterminer les écarts de connaissance et établir des critères dans le but de déterminer les limites géographiques du CBC et d'identifier les projets et les institutions qui constituent des acteurs fondamentaux au sein de la zone spécifique du CBC et d'établir une coopération et une synergie entre les activités.
- 1.2 Faire une analyse légale des lois existantes qui pourraient avoir un impact sur la gestion des ressources dans la zone du projet et identifier des possibilités de rationalisation et d'harmonisation de ces lois entre les pays participants dans les meilleurs délais.
- 1.3 Mener à bien de nombreuses consultations avec les communautés affectées afin de les faire participer au processus d'établissement de limites du CBC, de déterminer le noyau de conservation du CBC et d'établir et caractériser les menaces qu'elles confrontent et élaborer des propositions visant à la mitigation de ces menaces et à l'identification d'actions spécifiques nécessaires pour chercher à pallier ces menaces,
- 1.4 Établir un système d'information et une base de données concernant la zone du projet et mettre les informations et données à la portée des populations ciblées y compris les projets identifiés qui seront mis en œuvre pour mitiger et ou éliminer les menaces qui pèsent sur les valeurs de conservation du CBC.

1.5 La préparation d'un Plan stratégique à long terme pour la(les) zone(s) du projet sur la base d'approches participatives.

Activité 2: Renforcement du Réseau de zones protégées de l'île d'Hispaniola et mitigation des menaces aux zones protégées : Cette activité a deux volets, à savoir (i) le renforcement d'un réseau de zones protégées, de procédures de gestion non seulement dans les pays participants – Haïti et la République dominicaine – et (ii) la mise en œuvre d'actions communautaires dirigées à mitiger les menaces qui pèsent sur la biodiversité au sein des zones protégées. Le premier volet de cette activité inclut l'établissement d'un réseau de zones protégées dans l'île d'Hispaniola en même temps qu'un réseau de zones protégées dans la partie orientale de Cuba qui vont constituer le noyau du CBC et le pivot du système de zones protégées dans les Caraïbes insulaires. Cuba et République dominicaine ont mis au point le Système national de zones protégées, tandis qu'Haïti a approuvé uniquement quelques zones protégées mais pas un réseau de zones protégées en dépit de l'importance que revêt sa biodiversité pour la durabilité environnementale en Haïti. Le réseau de zones protégées comprendra la Sierra Maestra et Nipe Sagua Baracoa à Cuba ; la Réserve de la biosphère Jaragua BAHORUCO Enriquillo, la Sierra de Neiba dans la partie sud-occidentale et la Cordillera centrale dans la République dominicaine. Le Parc Macaya, les côtes de Tiburon, le Parc national La Visite, le lac Azuei - Trou caïman, le lac BAUSSIER, les montagnes du massif de la Selle, les régions de Belle Anse et Jacmel, la baie d'Acul, la baie de Caracol, le Môle Saint Nicolas et Grande Saline sont les zones protégées où seront développées les activités en Haïti.

Cette activité va aider les pays participants à établir un réseau commun de zones protégées en Haïti et dans la République dominicaine, notamment en ce qui concerne les écosystèmes qu'ils partagent. Cette activité regroupera une série d'actions exécutées par les pays participants en faveur de la conservation de la biodiversité et la réhabilitation de l'environnement dans les Caraïbes insulaires. L'activité réunit également les actions des pays participants visant à la conservation de la biodiversité et au développement d'alternatives en matière de moyens de subsistance. Les pays participants ont reçu du financement provenant du Dispositif d'allocation de ressources du FEM pour la mise en œuvre de ce volet de l'activité⁸. Cependant, il faut que l'UE accorde un financement complémentaire pour la réalisation du deuxième volet, à savoir, la mise en œuvre d'actions communautaires dirigées à mitiger les menaces qui pèsent sur la biodiversité au sein des zones protégées, notamment dans les zones buffer. Le résultat spécifique du volet financé par le FEM sera l'établissement d'un réseau de zones protégées dans l'île d'Hispaniola.

Les résultats spécifiques de l'activité sont les suivants :

- 2.1 Renforcement du Réseau des zones protégées dans l'île d'Hispaniola. Les zones protégées seront le noyau central du CBC.
- 2.2 Développement et évaluation des expériences pilote dans le but de mitiger les menaces qui pèsent sur les zones protégées et leurs zones de connectivité moyennant la réduction de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi que de la pauvreté. Ces expériences vont s'inspirer grandement des expériences cubaines.
- 2.3 Développement et application de systèmes de suivi des progrès enregistrés dans le CBC en matière de mitigation des menaces.
- 2.4 Amélioration des capacités des acteurs à tous les niveaux dans le but de mener à bien des actions visant à une meilleure exécution des actions dirigées à assurer la conservation et le développement durable dans le CBC et mise en œuvre des projets pilotes pour démontrer l'importance des paiements des services de l'environnement dans les systèmes de zones protégées au sein du CBC.
- 2.5 Amélioration des connaissances communautaires des valeurs de la biodiversité locale et Caraïbienne et de son importance mondiale moyennant l'échange et le transfert de méthodes, d'approches et d'outils notamment de Cuba.

⁸ Ressources allouées aux pays participants pour la biodiversité en vertu du PIF.

Activité 3: Réhabilitation de la zone dégradée et Identification et mise en oeuvre d'alternatives en matière de moyens de subsistance des communautés s: Les activités dirigées à soutenir la réhabilitation des terres dégradées seront menées à bien en tandem moyennant la création de nouvelles possibilités en matière de moyens de subsistance qui encourageront la participation des communautés au projet. Cette approche est nécessaire compte tenu des liens existants entre la population, la pauvreté et les ressources naturelles dégradées d'Haïti et de la République dominicaine. Par conséquent, cette activité va favoriser le développement d'alternatives en matière de moyens de subsistance pour les communautés affectées qui permettront de réduire les pressions exercées sur les ressources de la biodiversité et la pauvreté. Le CBC doit étendre les actions de conservation dans les zones protégées et créer en même temps des options compatibles en matière de moyens de subsistance. Une approche de démonstration pilote sera adoptée y compris la promotion de la transformation des matières premières locales en produits à valeur ajoutée et la génération au niveau local d'emplois en dehors du cadre de l'agriculture, tels que l'agroforesterie et d'autres pratiques de conservation y compris la culture dans les terrains élevés d'arbres fruitiers ayant un potentiel d'exportation et du bois dur à usage multiple. Il fait mettre l'accent sur le développement du partenariat entre la communauté et le secteur privé comme un moyen permettant de créer des possibilités économiques pour la communauté tout en réduisant les pressions exercées sur la base des ressources naturelles. Les programmes alimentaires existants ou futures représentent une demande prévisible et stable d'aliments pouvant être achetés à des producteurs à petite échelle. Les programmes alimentaires, tels que l'alimentation donnée dans les écoles et les programmes de santé et de nutrition maternelle et infantile) vont promouvoir le développement grâce à un meilleur accès à l'éducation et à une meilleure nutrition, mais aussi à l'accès aux marchés des petits agriculteurs. L'accès à un marché stable de la production locale permettra aux petits agriculteurs de générer des revenus réguliers et de réduire les pressions exercées sur les terres protégées à cause du bois et d'autres pratiques qui détériorent l'environnement. Les programmes alimentaires peuvent être également utilisés pour attirer les gens aux programmes d'alphabétisation et aux différents cours de formation qui vont augmenter leurs capacités d'amélioration de leurs vies et de compréhension de l'importance des activités de protection de l'environnement. Finalement, les programmes alimentaires peuvent être également combinés avec des programmes travail contre rémunération destinés à compenser le travail bénévole, à développer des actifs et l'infrastructure ou à protéger l'environnement.

Ces actions seront conçues et exécutées en étroite collaboration avec les communautés affectées compte tenu du fait qu'il est nécessaire de comprendre les problèmes communautaires et leurs points de vue. Les actions seront menées à bien dans les communautés pilote représentatives des communautés situées tout au long du CBC. Ces actions contribueront fondamentalement à améliorer le niveau de vie et à mitiger l'impact négatif sur l'environnement. Ces expériences seront bien documentées grâce à l'application de systèmes de suivi dont le but est leur évaluation et modification au cours du processus et une interprétation claire de leurs aspects positifs et négatifs. La mise en place de Communautés pilotes permettra de disposer d'un cadre adéquat pour la promotion de la création de ressources humaines au sein des communautés participantes et profitera de la présence d'experts sur place ainsi que de la participation des acteurs locaux à ce processus. La création d'une meilleure appréciation de la valeur d'une bonne gestion de l'environnement y compris la diversité biologique et de leur importance, constitue un aspect important du travail à réaliser dans les communautés pilotes de même que l'évaluation de la faisabilité des moyens disponibles pour son insertion dans la culture communautaire. Il est prévu que différents moyens soient utilisés selon l'acceptation de chaque communauté.

Des actions spécifiques seront menées à bien pour soutenir cette activité, à savoir :

3.1 Projets de démonstration pilotes pour la Réhabilitation des terres dégradées et le Développement d'alternatives de moyens de subsistance: les Projets de démonstration pilotes au niveau communautaire seront entrepris pour jeter les bases du développement d'alternatives en matière de moyens de subsistance. Dix projets pilote seront entamés : deux à Cuba, trois dans la République dominicaine et cinq en Haïti. Concernant le développement d'alternatives en matière de moyens de subsistance, différentes stratégies seront utilisées. Elles incluent, entre autres, la transformation des matières premières locales en produits à valeur ajoutée comme un moyen de générer des emplois non agricoles au niveau local et l'agroforesterie en vue de générer des revenus. À cet égard, différentes espèces d'arbres à bois dur à usages multiples seront

utilisés dans ce processus y compris les arbres fruitiers ayant un potentiel d'exportation ainsi que la transformation des fruits à valeur ajoutée. De diverses espèces indigènes d'arbres de bois dur à usage multiple seront promues ainsi que les plantes vivaces huileuses pour lesquelles il y a des marchés viables. Quatre autres projets seront entrepris en Haïti avec des ressources allouées par le gouvernement haïtien à partir de la subvention apportée par le FEM-RAF.

3.2 Centres de propagation communautaires⁹: Trois centres de propagation communautaires seront mis en place dans les trois pays participants afin de faciliter la réhabilitation des zones dégradées existant à Cuba, République dominicaine et Haïti. Le centre de propagation à Cuba produira des semis et sera en même temps utilisé comme centre de formation des communautés de tous les pays participants au projet de programme Formation de formateurs. En ce qui concerne la propagation de plantes, l'accent sera mis sur les espèces indigènes importantes. Cette action sera faite au niveau communautaire et les ressources nécessaires seront fournies par le projet de même que les connaissances pour propager les semis nécessaires pour le projet.

3.3 Énergie alternative : Une partie significative des ressources forestières détruites est utilisée actuellement pour la production de combustible. L'accent sera mis sur la réduction des pressions exercées sur la base de ressources moyennant l'introduction de réchaud à charbon et des fours à charbon plus efficaces. D'autres possibilités seront en outre identifiées en vue de produire des biocombustibles à partir des espèces de plantes locales qui sont déjà cultivées.

3.4 Partenariats entre la communauté et le secteur privé : Le secteur privé devra jouer un rôle dans la création d'alternatives en matière de moyens de subsistance pour les communautés à travers les partenariats établis entre la communauté et le secteur privé. Des mécanismes seront mis en place afin de créer un environnement favorable au sein des communautés pilotes afin d'attirer la participation et l'investissement du secteur privé et de développer un sentiment de partenariat entre les communautés. A cet égard, un Fonds autorenouvelable pour les micro-entreprises sera mis au point à une échelle limitée.

3.5. Promotion des programmes alimentaires existants dans le but d'améliorer les moyens de subsistance : (i) moyennant le développement de plans d'achat d'aliments nécessaires dans ce genre de programmes ; (ii) moyennant des actions alimentaires et d'apport de fonds dirigées à la préservation de la sécurité alimentaire et à l'accroissement de la participation aux activités génératrices de revenus permettant d'améliorer les moyens de subsistance et de réduire les menaces qui pèsent sur l'environnement.

Activité 4: Développement des ressources humaines : L'une des contraintes majeures qui pèsent sur les pays participants est la disponibilité des capacités en matière de ressources humaines nécessaires pour prendre en charge tous les éléments de cette action. La situation devient particulièrement difficile en Haïti. Les pays participants ont identifié comme l'un des problèmes principaux qui entravent le développement au sein du CBC le manque de ressources humaines au niveau local pour mener à bien les actions nécessaires, not seulement en ce qui concerne la diminution de la pauvreté mais aussi les actions de suivi et de conservation. Il y a quelques capacités techniques dans les deux pays participants, mais ils manquent de l'expérience de travail suffisante dans le cadre d'activités conjointes. Un moyen stratégique de vaincre cette difficulté sera l'échange de personnel entre les pays qui font partie du CBC dans le cadre de la coopération régionale établi par le CBC.

Un accent significatif sera mis sur le développement des ressources humaines à tous les niveaux : communautaire, provisoire, étatique et national. Une attention particulière sera accordée à trois groupes des plus importants en ce qui concerne la gestion des ressources dans la zone du projet, à savoir les femmes, les jeunes et les enfants. La participation efficace de ces trois groupes constitue une condition *sine qua non* de l'application réussie de cette action. L'objectif fondamental de cette activité est de développer les ressources humaines nécessaires dans les pays participants et à des niveaux différents afin d'assurer la durabilité de cette action au niveau technique et des politiques.

⁹ Pépinières.

L'accent sera mis au niveau communautaire sur une plus grande utilisation des habiletés de la communauté dans l'utilisation de la base des ressources naturelles de manière durable afin de développer et d'appliquer des systèmes simples permettant de donner un suivi aux progrès enregistrés par le CBC en ce qui concerne l'impact de l'homme et la réduction des menaces qui pèsent sur les ressources naturelles. Cette activité devra également améliorer la capacité des acteurs présents à tous les niveaux de la communauté de mener à bien des actions de conservation et de développement durable au sein des communautés choisies dans le CBC et d'identifier leurs valeurs naturelles, ainsi que d'améliorer les connaissances de la communauté des valeurs de la biodiversité locale et caribéenne et de leur importance mondiale. Au niveau local et provisoire, l'action sera axée, outre l'accent mis sur la meilleure utilisation des ressources de l'environnement moyennant la création d'alternatives en matière de moyens de subsistance de manière durable, sur l'adoption des politiques qu'il est nécessaire de mettre au point pour favoriser une meilleure gestion de la base de ressources de l'environnement. L'accent sera mis au niveau national sur un développement accru des ressources humaines dans les différents Ministères dont les activités auront un impact sur la zone du projet et leur sensibilisation par rapport au besoin de faire une approche intégrée de la gestion des ressources dans les pays participants.

Les actions suivantes seront entreprises dans le but d'obtenir des résultats spécifiques dans le cadre de cette activité :

- 4.1 Formation communautaire du formateur en matière de Gestion des ressources naturelles : Cet aspect sera une partie intégrante de la stratégie de développement des ressources humaines de cette action comme un moyen de fournir des outils et des méthodes efficaces à la communauté qui lui permettront d'améliorer sa gestion des ressources naturelles dont elle dépend pour sa subsistance. La Formation de formateurs. La Formation de formateurs sera entreprise tout d'abord dans le centre de propagation à Cuba. À leur retour en Haïti et en République dominicaine, les formateurs devront conduire le travail avec les communautés, qui sera dirigé à faire une meilleure approche de la gestion des ressources et à faciliter l'adoption de méthodes de production durable. Cependant, pour être efficace, cette sous-activité sera directement liée avec des sous-activités qui seront entreprises dans le cadre de l'Activité 3.
- 4.2. Échanges entre les communautés et entre les îles : Des échanges de travail au niveau de base seront favorisés entre les communautés au sein des pays participants afin de démontrer l'applicabilité de la bonne gestion des ressources naturelles et de l'environnement. Ces échanges sont particulièrement importants les fermiers haïtiens car ils offrent une perspective différente de l'utilisation des ressources naturelles.
- 4.3. Formation de personnel technique et du personnel travaillant au niveau politique et d'adoption des politiques : l'augmentation de la connaissance de cette action et de l'utilisation avisée de ressources naturelles par ces groupes deviennent très importants étant donné qu'elles jouent des rôles très importants dans l'établissement d'un cadre juridique et d'adoption de politiques au sein duquel seront menées à bien les activités contenues dans cette action. Cette formation aura lieu aux niveaux politiques national, provisoire, et local.
- 4.4. Éducation et sensibilisation du public : Un large programme d'éducation et de sensibilisation du public sera formulé dans le but de diffuser l'information sur les activités du projet et notamment sur le Corridor biologique des Caraïbes.

Activité 5: Établissement d'une Structure de coordination trinationale pour soutenir la Mise en place du Corridor biologique des Caraïbes : Un grand point faible constaté c'est la non disponibilité d'une structure institutionnelle binationale ou trinationale entre Haïti et la République dominicaine, et entre Haïti, la République dominicaine et Cuba. En plus, l'un des plus grands points faibles identifiés par les Nations Unies en Haïti est la fragilité et la faiblesse des institutions. Étant donné qu'un nombre important des activités à réaliser dans le cadre de cette action auront lieu en Haïti, il devient nécessaire de mettre sur place une structure organisationnelle et de coordination qui permette de consolider l'organisation de tout le travail du CBC, notamment des activités de coordination et contrôle intensifs nécessaires pour la réalisation du travail complexe que représente un processus organisationnel, la mise en œuvre de systèmes de gestion pour l'information, la prise de décisions et les données de référence géographique nécessaires pour la mise en pratique des actions. Cette action, bien qu'elle soit

particulièrement ciblée sur Cuba, l'un des pays participants au Corridor biologique des Caraïbes, devra continuer à fournir une assistance technique aux deux autres pays participants. Le but général de cette activité est, par conséquent, l'établissement d'une Structure institutionnelle trinationale en tant que partie intégrante du cadre d'application du projet chargé de coordonner la mise en œuvre de cette action.

- 5.1. Établissement d'une Unité du projet Corridor biologique des Caraïbes trinationale : Cette unité aura des responsabilités quotidiennes concernant la réalisation des activités de ce projet et un personnel provenant d'Haïti, la République dominicaine et Cuba, ainsi que d'autres SIDS caribéens s'il s'avère nécessaire.
- 5.2. Établissement de mécanismes de liaison : vu la nature et la complexité du projet ainsi que la nécessité de mener à bien une action concrète au niveau de l'adoption des politiques de soutien de la mise en œuvre du projet, un mécanisme de liaison du projet sous forme d'administrateur technique du PNUE/ROLAC et du PAM qui sera chargé de gérer les relations entre les différentes parties prenantes du projet, notamment au niveau politique et d'adoption de politiques, ainsi que d'assurer les liens entre l'action et d'autres activités humanitaires que mènent à bien actuellement les Nations Unies dans la région ciblée.
- 5.3. Établissement de la Politique ministérielle trinationale du CBC : l'établissement d'un groupe ministériel et de l'PNUE/ROLAC pour le CBC constitue une partie intégrante de la Déclaration de Saint-Domingue de juillet 2007. Le groupe ministériel fera partie de tout un cadre institutionnel pour cette action. Il sera le responsable de fournir un guide en matière de politiques à adopter pour l'application de cette action.
- 5.4. Établissement d'un Comité technique formé par des représentants des pays participants – Haïti, République dominicaine et Cuba – ainsi que par les organisations non gouvernementales pertinentes et le PNUE.
- 5.5. Fourniture d'équipement et de matériel : des ressources seront allouées en vue de l'achat de l'équipement nécessaire pour soutenir la mise en œuvre du projet ainsi que pour faciliter le fonctionnement efficace de l'Unité du projet trinationale.

Activité 6 : Suivi et évaluation : Un système de suivi pour évaluer les progrès étant enregistrés dans les sites du projet pilote sera créé. À cet égard, un système de suivi simple sera constitué afin que la communauté puisse suivre ses propres progrès. Celui-ci sera contrôlé par l'Unité du projet trinationale avec l'aide du PNUE et du PAM. Des évaluations à mi-parcours et finales seront effectuées par des experts indépendants sous la supervision du PNUE et du PAM.

3.3. Risques et hypothèses

Le développement de l'action entraîne des risques qui ont été identifiés de la manière suivante :

- L'absence d'un travail minutieux de démarcation préalable pourrait conduire à des difficultés imprévues.
- L'existence de différents niveaux de développement économique et social ainsi que des zones de grande pauvreté. Cela implique la mise en œuvre d'expériences pilotes dans différents contextes qui feront l'objet d'un suivi et d'une évaluation détaillés afin de réorienter et d'adapter le Projet aux difficultés rencontrées.
- Une carence d'information détaillée permettant d'identifier toutes les actions qui ont été entreprises par d'autres initiatives ainsi que leurs résultats, succès et failles. Cette information doit être particulièrement prise en considération au moment de faire la compilation.
- Les accords signés par les gouvernements sont récents et, par conséquent ils pourraient être affectés par des changements politiques. Ces accords devront être consolidés sur la base de l'application d'actions planifiées dès que possible avec la consolidation structurelle et fonctionnelle du CBC.
- Les différents niveaux de développement du Système national de zones protégées existant dans chaque pays. Notamment en Haïti, cette situation exige un travail encore plus intense

dans le site du noyau de conservation, en étroite synergie avec le développement d'un projet pour le Développement du Système national de zones protégées en Haïti. Ce travail sera soutenu par les accords gouvernementaux et partiellement inclus dans les actions les plus générales du Corridor biologique des Caraïbes.

- Les niveaux importants de pression économique existants dans certaines zones.
- Peu d'actions de coopération préalables dans ce domaine ou d'autres similaires entre les pays participants au projet.
- Le manque de financement pour les interventions alimentaires et monétaires.

3.4 Questions intersectorielles

3.4.1 Parties prenantes

Cette action va cibler des parties prenantes diverses au sein des pays participants y compris les groupes communautaires, les organisations non gouvernementales, les fermiers et les propriétaires de terres; les pauvres et les vulnérables des communautés, notamment les femmes, les jeunes et les enfants, ainsi que ce qui dépendent directement de la base de ressources comme moyens de subsistance; les institutions gouvernementales y compris le ministère de l'Environnement et des ressources naturelles de la République dominicaine, le ministère de l'Environnement d'Haïti, et le ministère de l'Environnement, de la science et de la technologie de Cuba. Le projet va s'appuyer sur les points forts des groupes de parties prenantes. Un accent particulier sera mis sur une série de groupes de parties prenantes qui s'avèrent importantes pour le succès de cette action. Elles incluent, sans pour autant se limiter à :

- La jeunesse : C'est un groupe important de la population auquel il faut parvenir, vu la grande proportion de jeunes au sein des communautés ciblées qui ont des possibilités limitées en matière d'éducation, d'emploi et de pleine participation sociale. La participation réussie de la jeunesse à la mise en œuvre de cette action jettera les bases solides de sa durabilité.
- Les femmes, les organisations féminines et les groupes communautaires : Un autre groupe cible crucial est constitué par les femmes qui jouent un rôle très important en Haïti et dans la République dominicaine dans le cadre de la gestion et l'utilisation des ressources naturelles. La participation des femmes devient donc une condition *sine qua non* de la mise en œuvre de cette action.
- Les populations pauvres et rurales vivant dans les dans les hautes terres des bassins versants critiques et dans les élevées des zones protégées. La participation de cette population cible aux activités menées à bien dans le cadre de cette action est crucial pour l'obtention du succès.
- Les leaders religieux de la communauté : La religion joue un rôle très important dans les sociétés d'Haïti et de la République dominicaine, mais notamment en Haïti. L'église a également une influence considérable sur le comportement des parties prenantes ciblées. Les leaders religieux des pays participants devront participer au projet dès le début comme un moyens de faciliter la participation de la communauté ciblée. La participation des leaders religieux donnera également de la crédibilité au projet aux yeux de la population locale.
- Le secteur privé : Les secteurs privés de pays participants et notamment de ceux qui opèrent dans la région du projet seront ciblés à cause de leur rôle potentiel à jouer dans la création de possibilités économiques pour la communauté. À cet égard, l'association entre la communauté et le secteur privé sera créée comme un moyen d'étendre les possibilités économiques dans la région du projet.

D'autres groupes cibles extrêmement importantes incluent le personnel technique des deux pays et notamment de plusieurs ministères et départements gouvernementaux dont les décisions auront un impact sur les activités à entreprendre dans le cadre de cette action. D'autres groupes cible très importants sont les décideurs aux niveaux local, provisoire et national dont la responsabilité est de créer les cadres juridiques et institutionnels nécessaires pour assurer le succès de l'action.

Des consultations approfondies avec des parties prenantes auront lieu dans le cadre du processus de mise en œuvre en tant que partie intégrante de la totalité des activités de cette action. Les différents groupes de parties prenantes auront bien évidemment des rôles différents à jouer dans l'exécution du projet ainsi que des besoins différents par rapport à sa mise en œuvre. Par exemple, on peut d'ores et déjà anticiper que les leaders religieux, les organisations communautaires et les organisations non gouvernementales joueront un rôle clé dans la mobilisation des communautés de la zone où le projet sera entrepris. Le soutien administratif, organisationnel et financier nécessaire sera donc apporté pour leur permettre d'accomplir cette fonction avec efficacité et rentabilité. Dans le cas de l'organisation communautaire, et notamment des organisations des femmes, il est impératif qu'elles participent à tous les niveaux du projet vu leurs relations au sein des communautés.

Dans le cas des fermiers, la population pauvre et rurale est fragile dans les hautes terres de bassins versants critiques des zones protégées. Bon nombre d'activités du projet seront dirigées à leur faire adopter de meilleures approches de gestion pour l'utilisation de la base des ressources naturelles.

Il faut inclure parmi les bénéficiaires principaux de cette action les communautés qui se trouvent dans les environs des zones protégées ou de leurs zones de connectivité où l'exécution d'actions pilotes est prévue afin de mitiger la pauvreté, et les décideurs des deux pays participants ainsi que le personnel technique des pays participants. Les actions à entreprendre pour soutenir cette action seront menées à bien par les communautés dans les zones spécifiques ciblées et la zone couverte par le Corridor biologique afin de générer de nouvelles possibilités économiques à partir de la promotion d'action de conservation et d'options de productivité – qui réduisent la pression provoquée par l'utilisation de ressources dans les zones protégées. Au sein de la communauté, il faudra accorder une attention particulière à la participation active des femmes comme un moyen de créer de valeurs chez les enfants. Ceci aura comme résultat la protection et la promotion de l'utilisation durable des écosystèmes et des espèces qu'on trouve dans les zones protégées ou zones de connectivité du Corridor biologique des Caraïbes, et qui seront bénéficiés par la réduction des impacts de la communauté. La conservation des populations, les formations végétales et les écosystèmes seront améliorés de façon significative. La participation des décideurs et des personnels techniques des pays participants revêt une importance vitale. La participation des décideurs est nécessaire parce qu'ils fournissent le contexte politique du projet à entreprendre et créent le cadre politique des actions qu'il faut mener à bien. En ce qui concerne le personnel technique, il devient nécessaire de créer les capacités nécessaires, notamment en Haïti, pour assurer la disponibilité des cadres ou de personnes en vue de la durabilité de l'action.

3.4.2. Durabilité

L'action propose différents éléments qui assurent une base adéquate pour son développement et poursuite réussis quand la période de l'aide de la CE aura pris fin. Ces éléments sont:

- La volonté politique reflétée dans les accords gouvernementaux signés par les pays participants.
- Le partage des ressources humaines hautement qualifiées et donc, l'établissement de liens de coopération afin de réduire les coûts et d'assurer un soutien technologique adéquat.
- La reconnaissance internationale de la signification de cette zone pour la diversité biologique mondiale.
- Les liens entre les actions de conservation et l'amélioration des conditions de vie dans les communautés, qui contribuent aux décisions politiques des pays.
- Les postes relatifs au développement du CBC ont été inclus dans les budgets des trois pays participants, ce qui a permis d'appliquer avec succès certaines actions proposées dans le cadre du projet et démontré qu'il existe une participation politique réelle.
- Les accords de coopération entre les institutions participantes des trios pays.

La durabilité de cette action doit être considérée à partir du fait qu'il s'agit d'une intervention initiale d'un engagement à long terme de la part des pays participants à s'attaquer aux situations extrêmes, ce qui est fondamental pour les perspectives économiques et la stabilité sociale futures. La garantie du succès de ce projet est exemplifiée par la décision adoptée par les pays participants de consacrer une partie de leurs budgets à la réalisation de ces actions – alors qu'il existe une difficile situation économique –

comme l'établit la Déclaration de Saint-Domingue de juillet 2007. Les résultats du projet permettraient aux pays participants de montrer la démarcation géographique du Corridor biologique des Caraïbes, sa valeur écologique et d'établir un contexte pour la mobilisation de ressources supplémentaires pour combattre les graves problèmes que confrontent ces pays. L'une des actions contenues dans cette proposition est dirigée à la création d'un plan de financement à long terme des actions à entreprendre dans le CBC.

Les actions communautaires réalisées au niveau local devront assurer, dès le début, leur durabilité. C'est ainsi qu'elles pourront garantir leur continuité et maintenir la réduction des pressions sur les zones dont la conservation est importante. L'application d'un système de suivi de ces actions permettra de les ajuster au cas où des variations imprévues se présentent.

4 EXÉCUTION

4.4 Méthode d'exécution

La durée prévue du projet est de 36 mois. Le projet sera mis en œuvre par l'PNUE et plus particulièrement par l'Unité SIDS du Bureau régional du PNUE pour l'Amérique latine et les Caraïbes dans le cadre général du Programme SIDS pour les Caraïbes ¹⁰ avec le soutien du PAM au niveau régional et des bureaux des pays correspondants. Le projet sera mis en œuvre en étroite collaboration avec le ministère de l'Environnement et des ressources naturelles de la République dominicaine, le ministère de l'Environnement de la République d'Haïti et le ministère de la Science, la technologie et l'environnement de Cuba. Le ministère de la Science, la technologie et l'environnement s'est engagé à fournir un soutien technique substantiel et continu à ce projet.

Une petite Unité du projet trinational CBC sera établie dans la zone frontalière entre la République dominicaine et Haïti afin de faciliter l'exécution quotidienne du projet. Le personnel de cette Unité proviendra d'Haïti et de la République dominicaine et deux experts techniques cubains donneront leur soutien au projet. Ce bureau sera chargé de la coordination générale ainsi que de la coordination dans le pays où il se trouve. Des groupes de coordination seront créés dans les autres pays. La création de ce bureau de coordination du CBC et des groupes de coordination constitue un pas très important vers le succès du CBC, compte tenu de l'ampleur et la complexité du travail. Compte tenu des actions que ces bureaux auront à mener à bien, de leurs caractéristiques spéciales et des caractéristiques du lieu où ils seront installés, ces bureaux devront être équipés d'une manière adéquate.

Un Attaché de liaison trinational sera prévu par le PNUE/ROLAC. Il sera chargé de la coordination des relations politiques entre les pays participants et le niveau des politiques ainsi que de la création d'un pont entre PNUE/ROLAC et d'autres Divisions du PNUE qui devront apporter le soutien technique demandé sur la base des nécessités et des possibilités existantes. Cette fonction est également nécessaire parce qu'elle assure que d'autres interventions du PNUE dans les pays participants seront complémentaires par rapport aux activités entreprises dans le cadre de cette action.

¹⁰ Le Programme SIDS pour les Caraïbes fut créé à l'occasion du Forum des Ministres de l'Amérique latine et des Caraïbes dans le cadre de la Quatorzième Session, tenue à Panamá en novembre 2003, dans le but de faciliter la mise en oeuvre du Programme d'action de la Barbade. Le Programme SIDS pour les Caraïbes se compose de cinq composants principaux, à savoir (a) Un mécanisme régional de coordination bien établi et bien défini pour l'application de la BPOA ; (b) Un mécanisme financier, notamment un Fond pour la durabilité régionale; (c) Un Programme technique pour les thèmes liés au pilier du développement durable qu'est l'environnement et qui inclut des Initiatives de partenariat, notamment une Initiative de partenariat qui aborde la dégradation des terres et la gestion durable des terres; l'Initiative de partenariat pour la Gestion de la nappe aquifère côtière ; l'Initiative de partenariat pour la Gestion durable des produits forestiers n'étant pas le bois, qui permet de créer des possibilités pour la participation du secteur privé et la création de moyens de subsistance alternatifs pour les peuples indigènes et les communautés locales; le Programme pour la Conservation et l'utilisation durable de la biodiversité de l'île dans le SIDS des Caraïbes et un Programme pour la coopération Sud-Sud en matière de commerce et de l'environnement ; (d) Un Programme de coopération horizontale Sud-Sud ; et (e) Un Programme de soutien à la société civile.

Un Groupe de politiques du CBC sera également créé. Des représentants ministériels des gouvernements des trois pays participant au projet CBC ainsi que de représentants de groupes importants existant dans les pays participants y compris les organisations non gouvernementales, les groupes communautaires et les universités et instituts techniques pertinents qu'on trouve dans les zones du projet feront partie du Groupe. L'objectif de ce Groupe est de fournir un guide général pour l'exécution du projet et d'initier dans les pays respectifs les actions nécessaires pour la mise en œuvre du projet.

Un Groupe technique composé de représentants gouvernementaux de chaque pays, qui sera élargi par l'inclusion d'experts provenant de différents secteurs, institutions et de la société civile, sera créé afin de fournir du soutien technique au projet. Le Groupe technique aura un rôle important à jouer en ce qui concerne le développement du projet étant donné qu'une partie significative de la démarcation et la caractérisation du CBC sera directement à la charge de ce Groupe ou sous son contrôle.

Le CBC tirera profit des structures gouvernementales, institutionnelles et communautaires au sein du CBC. La création de structures nouvelles et complexes n'est pas envisagée au niveau local. Par contre, le CBC devra établir une synergie et une collaboration avec les structures déjà existantes et commencer à identifier de manière adéquate leur présence dans la zone et leur rôle au sein du CBC. Un travail similaire sera fait afin d'identifier le cadre juridique où le travail pourrait être fait et le CBC pourrait se développer. Si des failles sont identifiées, il faudra s'attaquer à ses failles et préparer des propositions visant à leur amélioration.

C'est dans le cadre du CBC qu'un processus adéquat d'harmonisation des politiques locales sera développé et qu'une synergie entre le développement et la protection de l'environnements sera obtenue au niveau local tout en prenant en considération les impacts sur les valeurs mondiales de la Diversité biologique. La complexité du travail et du volume des actions exige dès le début la conception et la mise en œuvre d'un Système d'information sur l'environnement pour le Corridor biologique des Caraïbes, avec le soutien d'un Système d'information géographique qui facilitera la prise de décisions et permettra d'identifier les erreurs et leurs rapide rectification. La création dès le début de différentes voies efficaces de divulgation du CBC et les bonnes pratiques visant au développement durable, à la réduction de la pauvreté et à la conservation qui en découlent revêtent une grande importance.

Il faut adopter une approche participative pour l'exécution du projet. À cet égard, une très grande attention sera accordée à la participation active des communautés locales, notamment des femmes et des jeunes, aux activités du projet. C'est dans ce sens qu'un large processus de consultation fera partie intégrante du projet du point de vue méthodologique. La divulgation efficace des résultats du projet sera assurée par la traduction de l'information vers les langues locales des communautés participantes. Une grande attention sera accordée à la nécessité de doter les communautés des connaissances de base qui leur permettront de mieux gérer leurs ressources et de les utiliser de manière durable afin de trouver des alternatives en matière de moyens de subsistance. Il faudra faire un effort délibéré pour cibler le secteur privé et créer des partenariats avec les communautés locales. C'est dans ce sens que des partenariats entre les communautés et le secteur privé seront établis.

Le succès de la mise en œuvre du projet sera en grande partie déterminée par le niveau de participation des différents groupes des parties prenantes. C'est pour cette raison qu'un grand effort a été réalisé en vue d'impliquer dans le projet une section multisectorielle de parties prenantes, y compris les ONG, les Organisations communautaires telles que les groupes de fermiers, les fermiers et les propriétaires de terre, les pauvres et les plus vulnérables au sein de la communautés, notamment ceux qui dépendent directement de la base des ressources naturelles pour leur subsistance et les institutions gouvernementales (comme par exemple le ministère de l'Environnement des pays participants, etc.) Le projet va reposer sur les forces des groupes de parties prenantes particuliers. Par exemple, les groupes des ONG en Haïti et dans la République dominicaine possèdent une vaste expérience de travail avec les groupes communautaires. Cette force sera mise à profit et renforcée par cette action.

Les différents groupes de parties prenantes auront différents rôles à jouer dans l'exécution du projet ainsi que des nécessités différentes en ce qui concerne la mise en œuvre du projet. Par exemple, il est prévu que les leaders religieux, les groupes communautaires et les organisations non gouvernementales jouent un rôle essentiel dans le processus de mobilisation des communautés dans la zone du projet. Ils sont plus capables d'identifier les différents groupes cibles et ils sont en plus des informateurs clés. Par conséquent, le soutien administrative, organisationnel et financier nécessaire sera apporté afin qu'ils

puissent s'acquitter de cette fonction de la manière la plus efficace et rentable possible. Dans le cas des parties prenantes locales des zones des bassins versants ciblées, il est prévu qu'ils mettent en oeuvre les différentes activités du projet liées aux bassins versants avec les ressources techniques nécessaires qui seront fournis par l'Unité du projet trinational. Par exemple, ils seront les responsables de la création des Comités des parties prenantes pour les bassins versants et la gestion de la biodiversité, de l'établissement et l'opération des centres de propagation communautaires et de la réhabilitation des zones dégradées.

Vu leur grande dépendance de la base des ressources naturelles et de l'environnement pour leur survie, on n'exagère pas quand on fait référence à l'importance de leur participation. De plus, leurs activités auront un impact négatif ou positif qui déterminera le succès du projet, ce qui rend essentielle leur participation au projet. Ce groupe de parties prenantes aura comme résultat des bénéfices directs qui seront générés par la réhabilitation des zones dégradées. Il faudra les sensibiliser à la responsabilité qui leur incombe en ce qui concerne la gestion de la base des ressources y compris sa biodiversité. Très liés à ce groupe, même si cela n'est pas toujours reconnu dans le processus de planification, on trouve les pauvres et les plus vulnérables de la communauté. Beaucoup de personnes pauvres et vulnérables habitent très près des cours d'eau, et les activités qu'elles réalisent telles que le lavage et le ramassage des ordures ainsi que les pratiques sanitaires réduites ont un impact négatif sur la qualité de l'eau et finalement sur la santé humaine. Ce groupe dépend également beaucoup des ressources naturelles pour leur subsistance et leur survie. Il est prévue qu'une plus grande utilisation des ressources naturelles de manière durable permette de créer de meilleures options de vie et donc d'améliorer leurs moyens de subsistance. Sur la base de cette considération, on peut affirmer que les personnes pauvres et vulnérables constituent des parties prenantes d'importance cruciale,

Étant donné que la responsabilité générale de la planification et la gestion de l'environnement reste dans les pays participants entre les mains des autorités, il est important que les institutions gouvernementales jouent un rôle fondamental dans la mise en oeuvre du projet notamment en ce qui concerne le partage des données et l'information sur la planification, la gestion et la mise en oeuvre des projets ainsi que la proclamation des structures législatives et politiques pertinentes. Le thème de l'égalité entre les sexes doit être pris en considération par ce projet. Ce qui participent directement à la gestion des ressources naturelles et à leur utilisation pour générer des revenus sont pour la plupart des femmes. Par conséquent, il est prévu que la distribution de ce projet aux bénéficiaires soit équitable.

4.5 Procédures pour l'acquisition et le financement [estimations du programme]

Tous les contrats qui seront mis en application dans le cadre de cette action seront faits et appliqués en conformité avec les procédures et les documents établis et publiés par le Programme des Nations Unies pour l'environnement, le Programme alimentaire mondial et le FEM, quand c'est applicable.

4.6 Budget et calendrier

Les ressources requises pour la mise en application de cette action spécifiquement sont estimées à environ 10, 705, 269 Euros, dont €2 774, 835 sont demandés à l'UE. ce qui représente 26 pour cent du coût général du projet. Une partie importante des ressources requises pour la mise en application du projet, et notamment pour le renforcement du système de zone protégée de la biodiversité qui sera le noyau central du Corridor biologique des Caraïbes, a été attribuée par les pays participants à partir de leur FEM/RAF. La somme totale donnée par les trois pays participants pour cette activité spécifique représente environ 5, 170, 820 Euros. De plus, le gouvernement haïtien a consacré 1, 253, 332 Euros de son FEM-RAF à soutenir des activités liées à la réhabilitation des zones où la diversité a été dégradée et au développement d'alternatives en matière de moyens de subsistance afin de réduire la pression sur les ressources de la biodiversité. Il y a en plus des ressources incluses dans le budget général du projet qui ne sont pas spécifiquement attribuées aux activités. Ces montants incluent une contribution en espèces de 326, 087 Euros de la part de la République dominicaine et de 1, 471, 993 Euros de la part du gouvernement de Cuba à partir de leur FEM-RAF et un financement provenant de la MacAuthur /Cornell Foundation. Le PNUE apportera une contribution d'100,000 Euros sous forme de temps de travail de son personnel pour contrôler la mise en oeuvre générale du projet ainsi que pour faciliter et guider les accords institutionnels établis dans le but de soutenir le projet. Le Programme alimentaire mondial a fait part de son intention d'investir dans ce projet, mais les négociations sont encore en cours.

4.7 Suivi des résultats

Une évaluation sera effectuée au moment de commencer le projet dans le but d'établir les conditions de base qui permettront de mesurer les résultats obtenus. Un système simple sera établi sur la base de l'approche participative adoptée par le projet afin de donner un suivi aux changements enregistrés (physiques, sociaux et économiques) dans les zones d'application du projet.

4.8 Évaluation et audit

Le projet sera évalué à différentes étapes durant son application, notamment à mi-parcours et à la fin. L'évaluation sera effectuée par une équipe d'experts indépendante choisie par les agences chargées de la mise en œuvre du projet en collaboration avec le PAM et les pays participants.

4.9 Communication et visibilité

Le Corridor biologique des Caraïbes est promu par les pays participants, le PNUE et le PAM en tant que cadre de conservation de la biodiversité et de réhabilitation de l'environnement dans les Caraïbes insulaires. À cet égard, le CBC devient un projet principal à mener à bien par le gouvernement haïtien en vue de commencer une action de vaste portée qui a pour objectif de réhabiliter l'environnement en Haïti. Des brochures contenant de l'information sur le CBC ont été déjà publiées et diffusées. Une action précise a en plus démarré sur le terrain, dans la région frontalière entre la République dominicaine et Haïti afin de stimuler l'intérêt de la communauté pour la bonne gestion de l'environnement dans la zone du projet.